



"L'ECHO JARDINOIS"

Bulletin d'information de la commune du Jardin
(canton d'Egletons) édité par la municipalité.

Janvier 2012

N° 11

LE MOT DU MAIRE

Nous constatons, depuis quelques années, un véritable renouveau de la population sur notre commune. Loin de toute fatalité décrétée sur la vie en milieu rural, le bourg mais aussi Marcouyeux, Puyhabilier, la Ramade, les 4 Routes ou Fioux ont tous accueilli de nouveaux habitants dans des maisons rachetées, restaurées, louées ou nouvellement construites. En outre, la commune a enregistré deux naissances cette année. C'est une immense satisfaction pour le Conseil Municipal et, disons le, une certaine fierté aussi. Nous aurons d'ailleurs l'occasion de nous retrouver prochainement autour du pot de l'amitié pour célébrer un petit évènement : la barre symbolique des 100 habitants de nouveau atteinte, presque 50 ans après, sur la commune du Jardin !
Tous nos vœux de bonheur et de réussite aux nouveaux et anciens jardinois pour 2012 !

René Peyron

ACTION MUNICIPALE (depuis Juillet 2010)

➤ 3^{ème} TRIMESTRE 2010

- Balades en Corrèze : par un bel après-midi ensoleillé, la commune a accueilli le 28 Juillet une des 19 « Balades en Corrèze » organisées chaque été par le Conseil Général et le Comité Départemental de Randonnée Pédestre. Avec le concours des communes candidates, cette initiative a pour but de favoriser la découverte d'un territoire rural en abordant plusieurs thèmes. Les 137 participants (record de l'opération 2010 pour notre commune !) ont pris beaucoup de plaisir à arpenter les chemins ombragés entre le bourg et Puyhabilier, la marche étant ponctuée de « savantes » interventions sur le patrimoine, l'histoire locale ou la forêt. En outre, la commune avait mis les petits plats dans les grands pour faire profiter les randonneurs des bons produits locaux lors de la pause sous le chêne de Puyhabilier (myrtilles de Marcouyeux) ou du pot d'arrivée (produits Rexalin).
- Réseau internet communal : dans le cadre des travaux commandés à Limousin Wireless, le matériel d'émission (au départ de Montaignac) et de réception (au bourg et à Marcouyeux) est modernisé ce qui permet un débit disponible de 10 mégas partagés contre 3 jusqu'à présent.
- Entretien des stations de pompage : la neutralite, matériau calcaire qui sert à filtrer l'eau pour abaisser son acidité naturelle, est remplacée dans les 3 stations. Une débroussailleuse électrique est également achetée pour le nettoyage des abords.
- Entretien voirie communale : comme chaque été, les bonnes volontés se retrouvent pour reboucher les trous sur la route de Puyhabilier vers Lafage, dont l'état de dégradation devient problématique.

- Achat de matériel pour la mairie : un mauvais coup d'orage pendant l'été rend obligatoire l'achat d'un nouvel ordinateur ainsi que d'un téléphone/fax.

➤ 4^{ème} TRIMESTRE 2010

- Subventions aux associations : comme chaque année, il est versé une subvention de 900 € au Foyer Rural et de 200 € à la Société de Chasse.
- Mise en accessibilité des espaces publics : comme le veut la loi, un dossier est constitué concernant l'accès aux espaces publics mairie/salle polyvalente et église/cimetière. Après approbation par les associations d'handicapés, ce dossier est transmis à la Préfecture pour validation définitive.
- Réunion cantonale : comme chaque année, René Peyron et Jean-François Gonçalves rencontrent le Président du Conseil Général et son équipe pour présenter les

travaux envisagés sur la commune en 2011. Réfection de la VC 2 de Puyhabilier vers Lafage, aménagement et sécurisation du carrefour des 4 Routes, réserve foncière et aménagement d'une réserve d'incendie au bourg sont au programme de la réunion.

- Mise à jour du tableau des voiries communales : la longueur totale des voiries communales est désormais de 8630 m (+ 550 m) après intégration de la voie de desserte de la station de pompage de Puyhabilier.
- Station de pompage du bourg : devant des besoins en eau supérieurs au bourg, d'indispensables travaux de mise aux normes et de modernisation sont effectués pour un coût de 10 000 € HT par l'entreprise VGS.
- Vente de terrain communal : le terrain de 4400 m² situé sous les pavillons Corrèze-Habitat est finalement cédé pour la somme de 15000 € à destination d'une nouvelle habitation.

➤ 1er TRIMESTRE 2011

- Etat des réglemets de subventions : un point est effectué en ce début 2011 et révèle 11283 € non perçus au titre des subventions accordées pour l'année 2010, dont 9274 € pour la route de Marcouyeux.
- Extension des réseaux au bourg : une demande est faite auprès de l'entreprise INEO pour coupler les travaux d'extension d'eau et d'électricité à la sortie du bourg en prévision de la construction sur la parcelle vendue.
- Projet de réserve incendie au bourg : le bourg n'étant pas doté de point d'eau pour réserve en cas d'incendie, il est envisagé l'aménagement de la parcelle A 452 (propriété de la commune) pour l'installation d'une citerne souple de 120 m³ (minimum requis). Après divers devis, le coût total des travaux, subventionnés à 40 % par le Conseil général, s'élève à 11859 € HT. Un dossier est constitué.
- Voie communale N°2 de Puyhabillier vers Lafage : l'état très dégradé de cette portion de route nécessite des travaux lourds et coûteux, dont la faisabilité est conditionnée par un bon subventionnement. Après consultation, un devis de 65985 € HT nous est transmis par la DDT (ex DDE) et 60 % de subvention peuvent être espérés (40 % au titre de la D.G.E. et 20 autres au titre du F.N.A.D.T.). Un dossier est déposé en préfecture mais les financements s'avèrent très incertains pour 2011.
- Accès au captage du bourg : il est décidé de faire élargir et empierrer cette voie d'accès pour un coût de 2730 € HT subventionnés à 40 % par le Conseil Général (travaux confiés à l'entreprise Manoux).
- Location salle polyvalente : les tarifs sont fixés à 50 € pour la population jardinoise et 80 € pour les personnes extérieures, charges incluses.
- Cloches de l'église : un automate, intégrant les changements d'heure, est installé pour la programmation des cloches de l'église (coût de 360 € HT).

➤ 2ème TRIMESTRE 2011

- Budgets 2011 : les budgets primitifs Principal et Eau sont votés à l'unanimité (voir page 5).
- Réseau internet communal : un point sur les travaux est fait avec le technicien de Limousin-Wireless. Ceux-ci ont pris du retard mais les nouveaux matériels installés donnent satisfaction et une réflexion est en cours pour une meilleure desserte du territoire communal (la Ramade, les 4 Routes, Puyhabillier ou Fioux). Malgré tout, certains problèmes sont à déplorer et le Conseil Municipal souhaite clarifier les choses quant au fonctionnement de Limousin-Wireless et à la maintenance du réseau. Une démarche conjointe est ainsi entreprise avec l'association Wi Fré-Péry, qui regroupe les usagers wifi des communes de St-Fréjoux

et St-Exupéry avec le même prestataire de service, pour soumettre aux représentants de Limousin-Wireless un document précisant tous les points de notre collaboration et exiger une gestion plus rigoureuse.

- Prix de l'eau : les charges liées à l'exploitation du réseau d'eau étant en constante augmentation pour un volume vendu stagnant autour de 4500 m³ par an, il est décidé une légère hausse de l'abonnement annuel. Celui-ci passe donc de 54,5 € à 60 €, permettant ainsi de répartir équitablement l'effort entre les abonnés de la commune.

- Nouvelle carte intercommunale de la Corrèze : la nouvelle loi sur les regroupements intercommunaux doit limiter le nombre de communautés de communes en supprimant notamment celles de moins de 5000 habitants. Le Préfet de la Corrèze a donc élaboré un projet de Schéma Départemental de Coopération Intercommunale (S.D.C.I.) qu'il a soumis pour avis et délibération à toutes les Communautés de Communes de la Corrèze qui, elles-mêmes, ont consulté leurs communes adhérentes. Concernant la Communauté de Communes du Pays de Ventadour, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de suivre la proposition de découpage adoptée en Conseil Intercommunal du 20 Juin, celle-ci préconisant au Préfet d'inclure dans le périmètre intercommunal, en plus des 17 communes actuelles, les communes de Soursac, Sarran, Clergoux, St-Pardoux la Croisille, Gumond, La Roche-Canillac, Gros-Chastang et Champagnac la Prune. Ces collectivités font actuellement partie de Communautés de Communes qui vont être dissoutes à l'exception de Soursac, qui n'a jamais été en coopération intercommunale. Les communes de Vitrac et Eyrein seraient également cohérentes dans ce périmètre mais leur appartenance à la Communauté de Communes du Pays Tullois rend cette possibilité peu probable.

Par ailleurs, se pose le problème du S.I.V.U. (Syndicat Intercommunal à Vocation Unique), gérant le centre de secours de Montagnac, qui intervient actuellement sur deux Communautés de Communes différentes. Comme tous les syndicats intercommunaux, ce S.I.V.U. doit être dissout sans qu'aucune directive ne soit actuellement donnée par la préfecture quant aux problèmes de gestion de ce service en découlant.

➤ 3ème TRIMESTRE 2011

- Gestion du réseau internet communal : afin d'améliorer, de clarifier et de mieux maîtriser la gestion technique et financière de ce réseau, le Conseil Municipal délibère favorablement pour la création d'une régie communale simple d'exploitation. Rappelons qu'une régie est un mode de gestion de service public et que, disposant d'un budget propre, elle peut effectuer des dépenses, des facturations à l'utilisateur et faire appel à

des prestataires extérieurs en les rémunérant directement dans le respect du code des marchés publics. Cette régie permettra en outre, dans le cadre de la réorganisation de Limousin-Wireless, de disposer d'une bonne représentativité avec deux membres du Conseil Municipal. Le Percepteur est ensuite invité en mairie pour une réunion explicative des démarches à entreprendre.

- Entretien des chemins : une opération de débroussaillage des chemins communaux (environ 3 km) est exécutée en Juillet par l'association d'insertion ARCADOUR pour un coût de 1100 €. Rappelons que l'entretien de nos 2 chemins de randonnée, balisés et répertoriés dans le topoguide intercommunal, incombe lui à la Communauté de Communes.

> 4ème TRIMESTRE 2011

- Réorganisation de Limousin-Wireless : conformément aux souhaits du Conseil Municipal du Jardin ainsi que des associations d'usagers des communes de St-Fréjoux, St-Exupéry et Moustier-Ventadour, la réorganisation de l'association est entérinée en Assemblée Générale du 10 Septembre et en Conseil d'Administration du 21 Octobre. Un nouveau Conseil d'Administration et un nouveau bureau sont ainsi élus et René Peyron devient le président de Limousin Wireless. Un mode de fonctionnement plus adapté va pouvoir s'instaurer et Dominique Riquet reste le technicien prestataire de service de Limousin-Wireless avec sa société informatique DOMIS. A signaler que les usagers de chaque commune sont très équitablement représentés dans la nouvelle organisation.

- Plan Communal de Sauvegarde (P.C.S.) : un dossier de prévention des catastrophes naturelles est reçu en mairie et René Peyron doit participer à plusieurs réunions d'information au siège de la Communauté de Communes à Lapleau.

- Inventaire et amortissement de l'actif communal : à la demande du Percepteur, un inventaire des actifs de la commune est entrepris afin de recenser exactement les biens communaux en matière de voirie, de bâti, de foncier ou d'équipements divers (comme le réseau wifi local par exemple). Une durée d'amortissement de ces actifs devra ensuite être déterminée.

- Subventions diverses : comme à l'habitude, le Foyer Rural et la Société de Chasse reçoivent respectivement leur subvention de 900 € et de 200 €. Sollicité par une école pour un voyage d'étude auquel doit participer une administrée, le Conseil municipal décide également de verser une subvention de 100 €.

- Place Germain Longy : il est décidé de faire élaguer le vénérable noyer de cette place pour un coût de 546 €. Comme toujours, ces travaux spécialisés sont confiés à l'association ARCADOUR.

- Dossier réserve incendie du bourg : rappelons qu'un dossier a été constitué pour mener à bien ce projet dont le coût s'élève à 11859 € HT. Une opportunité de financement intéressante (jusqu'à 45 %) se présentant avec le Contrat Territorial d'Aménagement, conclu pour 3 ans entre le Conseil Général et notre Communauté de Communes, une demande est donc déposée pour être examinée début 2012.

- Election des représentants communaux à la Fédération Départementale d'Electrification et d'Energie de la Corrèze : René Peyron informe le Conseil Municipal que, par délibération en date du 2/07/2011, cette fédération remplace la Fédération Départementale des Syndicats d'Electrification et des Communes de la Corrèze ce qui entraîne, à compter du 1^{er} Janvier 2012, le transfert de la maîtrise d'ouvrage des travaux d'électrification rurale et la dissolution des Syndicats d'Electrification. La commune devient donc membre de plein droit de cette Fédération Départementale et doit élire deux délégués titulaires ainsi que deux suppléants. Les délégués élus sont les suivants :

- Titulaires : René Peyron et Jacques Montérin,

- Suppléants : Valérie Orosemane et Gilles Bergeal.

- Accès au captage du bourg : comme convenu, les travaux sont exécutés par l'entreprise Manoux.

- Amélioration du réseau internet communal : une deuxième ligne « haut-débit » est raccordée au réseau au départ de Montaignac. Celle-ci va permettre de dégrouper le bourg et Marcouyeux en doublant le débit partagé disponible tout en augmentant ainsi le potentiel de développement sur le territoire communal. Une étude de faisabilité technique est d'ailleurs en cours pour l'extension du réseau vers les 4 Routes et Puyhabilier.

- Régie d'exploitation du réseau internet communal : la création de cette régie simple de recettes est entérinée le 05/12/2011 par la Trésorerie d'Egletons. La gestion du réseau internet communal devient donc un service public à compter du 01/01/2012 ce qui va faciliter les différentes démarches, comme nous l'avons vu. Sur le modèle du service de l'eau, également en régie communale, une facturation va être adressée aux usagers du réseau par la mairie et mise en recouvrement auprès de la Trésorerie d'Egletons. Cette facturation sera trimestrielle et les tarifs demeurent pour le moment inchangés : 20 € d'abonnement annuel et 30 € de redevance par trimestre. Rappelons que Limousin-Wireless reste notre prestataire de services et que la régie lui reversera le montant des encaissements.

- Carrefour des 4 Routes : ce carrefour sur la D18, particulièrement dangereux, va faire l'objet de travaux de sécurisation de la part du Conseil Général, conformément à la demande du Conseil Municipal. Prévus initialement en 2011, ceux-ci vont se dérouler début 2012.

Quelques images de l'actualité Jardinoise 2010 / 2011



Randonnée avec le Conseil Général (28/07/2010)



Noël des enfants (19/12/2010)



Repas communal annuel (30/04/2011)



Repas champêtre (06/08/2011)

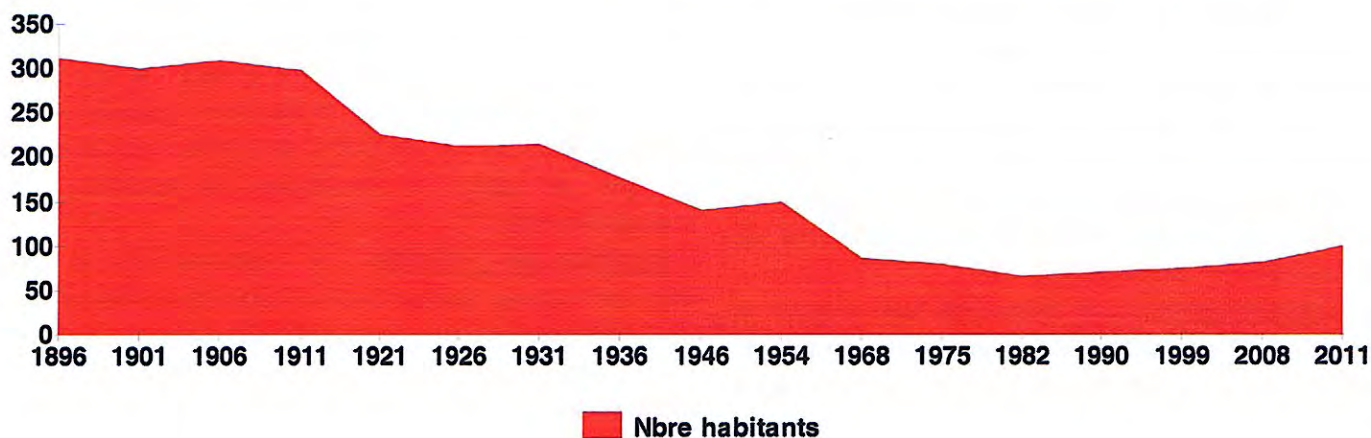


Cérémonie du 11 Novembre 2011

Evolution de la population du Jardin de 1896 à 2011

(éléments complétant la rubrique « Un peu d'histoire » page 6)

Années de recensement <i>(comptage municipal non-officiel fin 2011)</i>	Nombre d'habitants	Evolution en %
1896	312	
1901	300	-3,85 %
1906	310	3,33 %
1911	297	-4,19 %
1921	226	-23,91 %
1926	213	-5,75 %
1931	215	0,94 %
1936	177	-17,67 %
1946	140	-20,90 %
1954	149	6,43 %
1968	85	-42,95 %
1975	79	-7,06 %
1982	65	-17,72 %
1990	71	9,23 %
1999	75	5,63 %
2008	82	9,33 %
2011	100	21,95 %



BUDGETS PRIMITIFS 2011 (principal et eau)

I - Budget principal :

FONCTIONNEMENT			
Dépenses (en euros)		Recettes (en euros)	
<ul style="list-style-type: none"> - Charges à caractère général (fournitures diverses, entretien, assurances et frais divers) 55 390 - Charges de personnel et frais assimilés 14 170 - Autres charges de gestion courante (indemnités et cotisations, subventions...) 19 100 - Dépenses imprévues 6 000 	<ul style="list-style-type: none"> - Produits des services et ventes 180 - Impôts locaux et taxes (taux inchangés / 2010) 6 297 - Dotations et subventions 30 804 - Autres produits de gestion courante (revenus locations) 6 952 - Résultat 2010 reporté 50 427 		
TOTAL	94 660	TOTAL	94 660
INVESTISSEMENT			
Dépenses (en euros)		Recettes (en euros)	
<ul style="list-style-type: none"> - Immobilisations corporelles 29 882 - Immobilisations en cours (réserve de financement pour travaux) 24 826 	<ul style="list-style-type: none"> - Dotations fonds divers et réserves 8 482 - Subventions d'investissement 24 388 - Produit cessions immobilisations 15 000 - Résultat 2010 reporté 6 838 		
TOTAL	54 708	TOTAL	54 708

II - Distribution de l'eau :

EXPLOITATION			
Dépenses (en euros)		Recettes (en euros)	
<ul style="list-style-type: none"> - Charges à caractère général 8 323 - Charges financières (intérêts) 609 - Dotation aux amortissements et provisions 1 993 	<ul style="list-style-type: none"> - Vente de l'eau et taxes 7 858 - Résultat 2010 reporté 3 067 		
TOTAL	10 925	TOTAL	10 925
INVESTISSEMENT			
Dépenses (en euros)		Recettes (en euros)	
<ul style="list-style-type: none"> - Emprunts et dettes assimilées 1 494 - Immobilisations en cours (travaux divers) 5 789 - Résultat 2010 négatif reporté 1 405 	<ul style="list-style-type: none"> - Subventions d'investissement 5 635 - Dotations, fonds divers et réserves 1 060 - Amortissement immobilisations 1 993 		
TOTAL	8 688	TOTAL	8 688

Résultats budgétaires de l'exercice 2010 (dépenses et recettes y compris restant à réaliser) :

- ⇒ Budget Principal : 40 946,05 € (dépenses) et 45 542,31 € (recettes) en Fonctionnement,
10 302,88 € (dépenses) et 3 815,55 € (recettes) en Investissement
Les excédents de clôture de 50 427,36 € en fonctionnement et de 6 838,99 € en investissement sont réaffectés aux mêmes sections pour le budget 2011.
- ⇒ Budget Eau : 7 600,24 € (dépenses) et 7 478,58 € (recettes) en Exploitation,
14 399,77 € (dépenses) et 1 992,60 € (recettes) en Investissement.
Les excédents de clôture de 3 066,86 € en fonctionnement et de - 1 404,72 € en investissement sont réaffectés aux mêmes sections pour le budget 2011.

EN BREF...EN BREF...EN BREF...

- **Médaille** : pour récompenser son implication dans son activité maraîchère, Agnès Charpentier s'est vue décerner la médaille du Mérite Agricole le 30/10/2010. Félicitations !
- **Instance gérontologique cantonale** : l'instance n'éditant plus de bulletin d'information, les personnes concernées peuvent venir s'informer en mairie des activités et services proposés.
- **Point Propre communal** : devant certaines dérives constatées, nous vous rappelons que l'utilisation de ce Point Propre est strictement réservée aux **déchets ménagers triés avec un minimum de soins** et que ne doivent pas être entreposés de déchets volumineux ou non adaptés au lieu. Cette remarque est également valable pour les containers mis à disposition dans les villages. Nous vous remercions par avance de votre compréhension et de votre civisme.
- **Quête pour la recherche contre le cancer** : effectuée par Pascale Espargilière, celle-ci a rapportée plus de 700 € sur notre commune. Merci à tous les généreux donateurs.
- **Rappel ouverture de la mairie** : de 10 h à 12 h le mardi et le jeudi. ☎ 05 55 27 59 66
- **Encombrants** : pour rappel, enlèvement gratuit par le S.I.R.T.O.M. le 3^{ème} mardi du mois sur simple demande au 05.55.93.00.93.

A bientôt.

Bien cordialement, votre équipe municipale.

UN PEU D'HISTOIRE...

*«La démographie Jardinoise
du XIX^{ème} au XXI^{ème} siècle ...»*

Après consultation approfondie de l'état civil (depuis 1833) et des recensements (depuis 1896) sur notre commune, nous nous sommes livrés à une passionnante étude sur l'évolution de la population jardinoise depuis 178 ans. (voir aussi tableau et graphique page 4).

Les chiffres bruts révèlent 870 naissances et 896 décès depuis 1833 mais 79% de ces naissances ont eu lieu entre 1833 et 1899, 17,8% entre 1900 et 1949 et seulement 3,2% entre 1950 et 2011 ! Les décès sont largement majoritaires dans la tranche 1833-1899 (64,6%) mais le solde naturel (rapport naissances/décès) est nettement positif (+108) alors qu'il est très défavorable dans les tranches 1900-1949 (-59) et 1950-2011 (-75). En outre, un solde migratoire (rapport départs/arrivées) négatif affecte la population jardinoise durant une bonne partie du XX^e s. Cette évolution démographique trouve son explication dans l'exode rural, qui a commencé chez nous dès le début des années 1900, ainsi que dans les 2 grandes guerres. Ces événements conjugués vont priver notre commune (comme beaucoup d'autres) d'une tranche de population jeune en altérant très durablement la pyramide des âges.

Les résultats des 17 recensements corroborent ces constats en apportant aussi leur lot d'enseignements. Fort logiquement, le pic de population est atteint fin du XIX^e s. avec 312 habitants en 1896 ! (114 à Marcouyeux, 80 au bourg, 75 à Puyhabilier, 22 à Fioux, 14 à la Ramade et 7 à la Combe).

L'effet des 1^{ère} et 2^{ème} guerres mondiales se révèle désastreux avec 71 habitants en moins entre 1911 et 1921 et 37 entre 1936 et 1946. La commune connaît ensuite une phase démographique très sombre en perdant plus de la moitié (56%) de ses habitants entre 1954 et 1982, année où le creux de la vague est atteint avec seulement 65 jardinois ! Pendant presque 20 ans, entre fin 1963 et début 1983, aucune naissance n'est enregistrée contre 33 décès ! Marcouyeux ne compte plus alors qu'une dizaine d'habitants ! Heureusement, les années 80 et 90 vont peu à peu inverser la tendance et amorcer un renouveau de la population qui se rajeunit et se stabilise autour de 75 habitants. Si le solde naturel reste négatif (malgré 15 naissances en 28 ans), le solde migratoire est très favorable et ce mouvement s'amplifie encore en ce XXI^e s. avec une hausse de population de 22 % constatée depuis 2008 ! Le bourg et tous les hameaux sont concernés (14 nouveaux habitants à Marcouyeux !) et c'est ainsi que la commune s'apprête à fêter, presque 50 ans après l'avoir abandonnée, la barre symbolique des 100 habitants !

ETAT CIVIL 2010 / 2011

- **Décès** : Roger-Kléber Murat (14/08/11) à Marcouyeux
- **Mariage** : Georges Maureau et Eliane Sérino (11/08/11) à Marcouyeux
- **Naissances** : Clément-Léo Picard (17/07/11) à Puyhabilier, Maëlle Laborde (23/08/11) à Marcouyeux

Réalisé et imprimé par nos soins